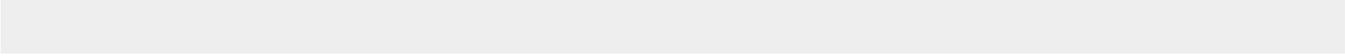


Histoire des institutions jusqu'en 1789

Leçon 70 : L'esprit de l'État monarchique (XVI^e – XVIII^e siècles). Entre idéalisme et réalisme : Questions de cours

Xavier Perrot

Table des matières



Répondez aux questions suivantes :

1. Donnez le nom de quatre théoriciens de l'absolutisme.
2. Donnez le contenu résumé de la Déclaration des quatre articles de Bossuet.
3. Le pouvoir royal est réglé grâce à quelles garanties ?
4. Quelles sont les trois caractéristiques essentielles des lois fondamentales du royaumes ?
5. Quelle nouvelle loi fondamentale apparaît à la fin du XVI^{ème} s. ?
6. Quelles sont les grandes assemblées représentatives de l'Ancien Régime ?
7. Quelles sont les cours souveraines ?
8. Quel mouvement politique s'oppose aux absolutistes (donnez le nom d'un auteur) ?
9. Quel auteur prône la séparation des pouvoirs au milieu du XVIII^{ème} s. (donnez le titre de son ouvrage) ?
10. Qui est l'opposant principal des rois Louis XV et Louis XVI ?

En savoir plus : Réponses aux questions

1. Donnez le nom de quatre théoriciens de l'absolutisme.

Jean Bodin (1529-1596) - Guy Coquille (1523-1603) - Pierre Cardin Le Bret (1545-1643) - Jacques Bénigne Bossuet (1627-1704).

2. Donnez le contenu résumé de la Déclaration des quatre articles de Bossuet.

- Les rois n'ont pas de supérieur au temporel et leurs sujets ne peuvent être déliés de leur serment de fidélité ;
- Les conciles sont supérieurs au pape ;
- Les libertés gallicanes doivent être protégées ;
- Les décisions des papes peuvent être réformées.

3. Le pouvoir royal est réglé grâce à quelles garanties ?

La religion et la conscience chrétienne du roi ; Le droit naturel ; La constitution coutumière du royaume.

4. Quelles sont les trois caractéristiques essentielles des lois fondamentales du royaumes ?

Elles sont traditionnelles, à valeur constitutionnelle et limitatives de l'autorité royale.

5. Quelle nouvelle loi fondamentale apparaît à la fin du XVI^{ème} s. ?

La règle de catholicité.

6. Quelles sont les grandes assemblées représentatives de l'Ancien Régime ?

Les états généraux, les assemblées de notables, les états provinciaux.

7. Quelles sont les cours souveraines ?

Les parlements, la Chambre des comptes, la cour des aides, le grand Conseil, la cour des monnaies.

8. Quel mouvement politique s'oppose aux absolutistes (donnez le nom d'un auteur) ?

Les monarchomaques. François Hotman ou Théodore de Bèze.

9. Quel auteur prône la séparation des pouvoirs au milieu du XVIII^{ème} s. (donnez le titre de son ouvrage) ?

Montesquieu dans *L'esprit des lois*.

10. Qui est l'opposant principal des rois Louis XV et Louis XVI ?

Les parlements.